



Déclaration SNUipp-FSU CAPD

du 23 novembre 2017

Madame la Directrice Académique

Les choix budgétaires du gouvernement sont clairement orientés pour favoriser les plus riches et les entreprises au détriment de la dépense publique et creusent les inégalités.

Soucieux de défendre les intérêts des salarié-es du secteur public comme du privé, des retraité-es comme des étudiants, confronté-es aux mêmes difficultés résultant des orientations libérales portées par le gouvernement, le SNUipp-FSU refuse ce nouveau modèle social que le gouvernement souhaite imposer.

Le budget de l'Éducation nationale, en trompe l'œil, camoufle l'absence globale de création de postes en 2018.

Les 3880 créations annoncées pour le premier degré seront financées au détriment du second degré et des postes administratifs. Cela ne suffira pas à financer les mesures de dédoublement de classes en éducation prioritaire, à ouvrir des classes, à reconstruire les RASED, à abonder les postes de remplaçants... Le SNUipp-FSU s'oppose à la disparition programmée du dispositif PDMQDC et demande, au contraire, sa généralisation.

Un service public de qualité nécessite un budget à hauteur des besoins.

Dans l'Éducation, le Conseil Supérieur de l'Éducation du 9 novembre dernier a voté contre le projet de loi « *relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants* » car bien qu'il mette fin au tirage au sort, il remet en cause le libre accès à l'enseignement supérieur. Cette réforme, instaurant une nouvelle forme de sélection, va à l'encontre de la démocratisation scolaire et de la reconnaissance du baccalauréat comme premier grade universitaire.

En ce qui concerne la formation continue, le nombre de demandes montre bien l'importance des besoins des collègues. De son côté, l'offre

reste très insuffisante que ce soit en nombre de stages, nombre de places et durées des stages.

La formation continue reste un des leviers majeurs pour changer l'école et la rendre plus efficace pour plus de justice et d'égalité. Pour réaliser cette ambition les enseignants ont besoin, au cours de leur formation, que la recherche éclaire leurs pratiques, afin de construire ensemble les savoirs professionnels en faveur d'une école de la réussite de tous les élèves.

C'est le sens de l'appel lancé par le SNUipp-FSU lors de son Université d'Automne. Cette nécessité devrait être prise en compte dans le plan de formation continue.

Pour les stages de formation continue ASH (MIN), nous sommes étonnés de la date tardive de cette CAPD. En effet, il est prévu dans les textes (article 7 de l'arrêté du 10 février 2017) la tenue obligatoire d'une CAPD en septembre avant la CAPN. Ceci dans un souci de transparence et d'équité.